



### ACTUALITÉ

Le Président du conseil général visite le pays d'Allevard



### JEUNESSE

Le conseil cantonal des jeunes : une première en Rhône-Alpes



### BUDGET 2009

Pas d'augmentation sur les taux communaux d'imposition

# L'Allevardin

**“Le petit bal perdu”  
a lancé la saison d'été**



14-18 en pays d'Allevard :  
"Le petit bal perdu"

## L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains  
Place de Verdun - 04 76 97 50 24

Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard  
Rédaction : Bernadette Buzaré, Karine Tellier  
Conception graphique et mise en page : Karine Tellier

Photos : Bernadette Buzaré

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié

Distribution : La Poste

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : juin 2009 - ISSN 1270-0061

# sommaire

## 3 Agenda

## 5 En bref

## 6 Budget 2009

## 8 Actualité

- André Vallini, Président du conseil général visite le canton d'Allevard

## 10 Jeunesse

- Le conseil cantonal des jeunes du pays d'Allevard
- La MSA récompense les collégiens de l'atelier "théâtre et cirque"
- Trois champions de ski de bosses au Collet d'Allevard
- L'accueil de loisirs "Été 2009"
- Destination Ardèche pour les séjours été

## 13 Environnement

- Thermographie : les images des habitations sont disponibles

## 14 Vie associative

- La nouvelle association "Envie de lire"
- Samedi 5 septembre : le forum des associations
- HELLO : l'association pour l'enseignement et la promotion des langues vivantes
- Jessica Croatto, ceinture noire de judo à 15 ans !

## 15 Portrait

- Erminio Verza, un amoureux des vieilles pierres
- La dirigeante d'"Allevard Élec" récompensée

## 16 Sport

- L'école municipale des sports
- Le Pays d'Allevard Football Club recrute
- 9<sup>e</sup> tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe
- Mercredi 1<sup>er</sup> juillet : initiation kayak au lac de la Mirande

## 17 Patrimoine

- Patrimoine en folie ! : "14-18 en pays d'Allevard"

## 18 La vie en images

## 20 Infos municipales

## 23 Expression politique

## 24 Zoom sur les travaux

## 26 Vie sociale

- L'ADMR du pays d'Allevard : l'association du service à domicile

## 27 Dernières nouvelles



## DIMANCHE 21 JUIN

## 1<sup>er</sup> marché du dimanche

Place de la Résistance

### DIMANCHE 7 JUIN

#### Tournoi de volley-ball 3 par 3

Avec les meilleurs joueurs de la région  
Ouvert à tous  
<http://volleyballallevard.free.fr>  
Stade municipal d'Allevard-les-Bains  
Organisateur : City Volley

### LUNDI 8 JUIN

**Concert d'opérette** par Opaline  
Salle Charrière, à 20h15

### VENDREDI 12 JUIN

**Les Olympiades** organisées par les enseignants et les classes citoyennes et sportives du collège Flavius Vaussehat  
Stade municipal

### SAMEDI 13 JUIN

#### Fête de la Transhumance

Balades en poneys, marché des producteurs et démonstration de chiens de bergers, ferme pédagogique, exposition de peintures et photos, trampoline géant et château gonflable, buvette, passage du troupeau, Cors des Alpes, repas musical avec "La rue des bons enfants". Place de Verdun  
Organisateur : Allevard Événements

#### Gala de l'Harmonie d'Allevard

Les Pléiades, à 20h30

### SAMEDI 13 ET 14 JUIN

#### Compétition de parapentes

avec "Les Coccin'ailles du pays d'Allevard"  
Le Collet d'Allevard, Lac du Flumet

### DU 13 JUIN AU 5 JUILLET

#### Tournoi open d'Allevard tennis club

Renseignements et inscriptions :  
☎ 04 76 40 41 55  
Site internet : [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

### MERCREDI 17 JUIN

#### 1<sup>er</sup> tournoi de pétanque

Boulodrome d'Allevard

### SAMEDI 20 JUIN

#### Récital de piano

par M. Gauthier-Lurthy,  
École de musique, à 20h30

### SAMEDI 20 JUIN

#### DIMANCHE 21 JUIN

#### L'école municipale des arts expose

Vernissage, le samedi 20 juin à 11 heures  
Salle Charrière, Maison des Forges  
Exposition : samedi, de 11h à 18h, dimanche, de 10h à 18h

#### Première course tout terrain

au Collet d'Allevard  
Organisée par le Moto club Fireball enduro du pays d'Allevard (38) avec spéciale extrême en nocturne. Inscriptions de la course sur [www.fireballenduro.com](http://www.fireballenduro.com)

### DIMANCHE 21 JUIN

#### Fête de la musique

Renseignements en mairie ☎ 04 76 97 50 24

### MARDI 23 JUIN

#### Concert de chanson française

par G. Lethy  
Club de l'office, parc des Thermes, à 15h

### SAMEDI 27 JUIN

#### Concert des harmonies d'Allevard et du Touvet

Les Pléiades

### DIMANCHE 28 JUIN

#### Rando Cycliste le Tour du Pays d'Allevard

Matinée :  
Route : 50, 80 et 130 km. VTT : 25 et 40 km  
Repas (10 euros). Démonstration par deux champions du monde 2008 de VTT Trial accro et des jeunes du pays d'Allevard championnes dans leur discipline "Aérobic".  
Tombola avec de nombreux lots  
Les Pléiades  
[www.larouelibredupaysdallevard.fr](http://www.larouelibredupaysdallevard.fr)  
☎ 06 70 70 54 67

### MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

#### Initiation Kayak

Lac de la Mirande  
Renseignements en mairie ☎ 04 76 97 50 24

### JEUDI 2 JUILLET

**Concert d'opérette** par Opaline  
Salle Charrière, à 20h15

### SAMEDI 4 JUILLET

#### Concert de l'harmonie

Parc thermal, à 18h

### DIMANCHE 5 JUILLET

#### Kermesse du club Louaraz

Maison des Forges

### MERCREDI 8 JUILLET

#### Don du sang

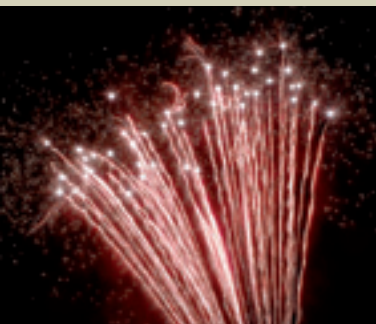
Place du Temple, de 9h à 11h30, de 17h à 20h

**Concert d'opérette** par Opaline  
Salle charrière, à 20h15

#### Concert par le trio virtuose

Musique romantique russe et classique tzigane  
Église Saint Marcel

# Agenda



**SAMEDI 11 JUILLET**

## **Concours de pétanque challenge alu Spinace**

Boulodrome

## **Loto des "Prévoyants de l'avenir"**

Les Pléiades

**LUNDI 13 JUILLET**

## **Concert de l'harmonie**

Place de la résistance

**MARDI 14 JUILLET**

## **Feu d'artifice**

organisé par les communes de Saint-Pierre d'Allevard et d'Allevard  
Lac du Flumet, à 22h30

**SAMEDI 18 JUILLET**

## **Récital de piano**

par M. Gauthier-Lurthy,  
École de musique, à 20h30

**VENDREDI 24 JUILLET**

**Concert** par G. Angelloz et C. Lison  
Église Saint Marcel, à 17h

**SAMEDI 25 JUILLET ET DIMANCHE 26 JUILLET**

## **5<sup>e</sup> Meeting Cox et dérivées**

Plus de 200 voitures  
Contact : olive 06 82 31 69 50  
Courriel : ☉ coxteampower@free.fr

**MERCREDI 29 JUILLET**

## **3 heures de natation** [photo 5]

Principe : parcourir la plus grande distance possible individuellement. Inscription : 17h30.  
Début épreuve : 18h. ouvert à tous  
Piscine municipale ☉ 04 76 97 51 79

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AOÛT**

## **Grand spectacle de magie**

Les Pléiades, salle "l'Atelier", à 20h30  
Organisateur : Allevard Événements

**DIMANCHE 2 AOÛT**

## **Montouvrard en Fête!** [photo 6]

Une journée festive et traditionnelle, tout le village participe en costume d'autrefois.  
12h00 : Repas du mineur sur réservation à l'Office de Tourisme du Pays d'Allevard

**MARDI 4 AOÛT**

## **Don du sang**

Place du Temple, de 17h à 20h

**SAMEDI 8 AOÛT**

## **Concours en triplète mixte**

Ouvert à tous  
Boulodrome

**SAMEDI 15 AOÛT**

## **Fête de la montagne**

du Ski Club Allevardien  
au Collet d'Allevard  
Repas champêtre et diverses animations

**SAMEDI 22 AOÛT**

## **Récital de piano**

par M. Gauthier-Lurthy,  
École de musique, à 20h30

**VENDREDI 4 SEPTEMBRE**

**Inauguration** officielle de la salle polyvalente "Les Pléiades"

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE**

## **Forum des associations**

Les Pléiades  
Renseignements en mairie ☉ 04 76 97 50 24

**JUSQU'AU 11 NOVEMBRE**

## **Exposition**

"14-18 en Pays d'Allevard"  
Du lundi au vendredi, de 14h à 17h  
Musée Jadis Allevard, Parc des Forges  
☉ 04 76 45 16 40

## **Expérience de sens unique avenue de Savoie**

En raison du remplacement de la passerelle, rue du Petit Pont, entre l'avenue de Savoie et la place de Verdun, la circulation de l'avenue de Savoie (de la rue de la Soierie jusqu'à "La Marmottane") sera en sens unique début juin. Afin de tenter d'améliorer la sécurité de cet axe, la municipalité souhaite maintenir cette circulation jusqu'en fin d'année à titre expérimental.

## **Piscine municipale**

La piscine municipale sera ouverte du 23 mai au 20 septembre 2009

### **Horaires d'ouverture :**

Du 23 mai au 26 juin  
et du 3 au 20 septembre  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 12h à 14h  
et de 16h30 à 19h  
Mercredi : de 12h à 19h  
Samedi, dimanche : de 11h à 19h  
Du 27 juin au 2 septembre  
Tous les jours, de 10h à 19h  
En juillet : nocturne tous les vendredis jusqu'à 21h  
En août : nocturne tous les vendredis jusqu'à 20h30

Les enfants de moins de 8 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne de plus de 15 ans.

Toute personne accompagnant un enfant doit s'acquitter de son ticket d'entrée  
Évacuation des bassins 20 minutes avant la fin de la séance

### **Renseignements :**

Piscine municipale d'Allevard  
1, chemin de la Touvière  
☉ 04 76 97 51 79



### L'ADEF, une association pour le développement de l'emploi et de la formation

L'ADEF est un acteur de l'emploi solidaire dont les objectifs sont d'accompagner dans leur projet professionnel les personnes en recherche d'emploi. L'ADEF met à disposition auprès des particuliers, collectivités, associations et entreprises, du personnel aux compétences variées, à titre onéreux mais à but non lucratif. L'association réalise une étape importante du parcours d'insertion professionnelle des personnes et contribue au développement local. Avec quatre antennes de proximité situées aux Adrets, Crolles, Goncelin, Pontcharra, l'ADEF intervient depuis 21 ans sur le territoire du Pays du Grésivaudan (49 communes) et bénéficie du soutien de la DDTEFP, du Conseil Général. À travers la mise en œuvre de ces actions d'accompagnement et de mise à l'emploi sur le secteur du Grésivaudan, l'ADEF est devenue un partenaire de l'emploi et de l'insertion mais également un véritable maillon de l'économie solidaire sur ce territoire. En 2008, près de 288 personnes soutenues par l'ADEF ont bénéficié des offres d'emploi, soit 54800 heures de travail effectuées qui représentent 30 équivalents temps plein.

Renseignements :  
**ADEF GONCELIN**  
 ☎ 0476132121  
 Rue du Grand Pré  
[adef-goncelin@wanadoo.fr](mailto:adef-goncelin@wanadoo.fr)

### Lac de la Mirande

La surveillance du plan d'eau sera assurée, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, par un sauveteur aquatique titulaire du BNSS, du mardi au samedi, de 13h à 19h, le dimanche, de 13h à 18h. À partir du 15 juin, deux chalets avec restauration rapide, boissons fraîches et glaces seront installés au lac de la Mirande. La plage du lac a bénéficié cette année d'un réensablement réalisé par les services techniques de la mairie.

### Cures de fin d'après-midi : les habitants du canton dispensés de supplément

Les Thermes d'Allevard ont décidé de dispenser du supplément de 90 euros l'ensemble des habitants du canton qui souhaitent effectuer leur cure, après le travail, en fin d'après-midi. Cette somme, non prise en charge par les organismes sociaux, est habituellement demandée aux curistes en rhumatologie qui font leurs soins à partir de 16h30 et bénéficient ainsi des prestations Vitalithermes (hammam, sauna, luminothérapie...).

Renseignements :  
 Les Thermes d'Allevard  
 ☎ 0476975622  
 Numéro vert : 0800 88 09 56

### Le prix de l'Alpe pour Georges Salamand

La société des Écrivains Dauphinois a décerné à Georges Salamand, historien et habitant du pays d'Allevard, le 37<sup>e</sup> prix de l'Alpe qui récompense l'ensemble de son oeuvre, de nombreux ouvrages concernant l'histoire locale du canton.

### Mise en sécurité des bâtiments communaux

La maison des Forges étant l'un des bâtiments communaux les plus sollicités, avec ses multiples utilisations, deux caméras ont été installées dans les entrées de la rue Étienne Tallard et la bibliothèque afin d'assurer la sécurité des personnes et des bâtiments qui ont déjà subi à plusieurs reprises des dégradations. L'entrée bibliothèque bénéficiera, d'ici peu, de la pose d'un rideau métallique. Le musée a été équipé d'une alarme sonore afin de renforcer la sécurité des collections. Le nouveau bâtiment "Les Pléiades" a également été équipé de deux caméras aux entrées principales, dans le même objectif de mise en sécurité du bâtiment et des personnes. Ces équipements respectent la réglementation en vigueur. Les bandes vidéo ne pourront être visualisées par la police municipale ou la gendarmerie qu'en cas de délit et les images s'autodétruisent automatiquement entre 15 et 30 jours après leur enregistrement.

### Des légumes bio et locaux sur le marché d'Allevard

Depuis mai, deux jeunes agriculteurs, Laetitia Diana et Florian Kaminski, proposent sur le stand du "Jardin des mille feuilles" des légumes bio, cultivés à quelques kilomètres seulement du marché. L'exploitation agricole est en cours de certification biologique et les cultures sont réalisées dans le plus grand respect de l'environnement.

Renseignements :  
 Le jardin des mille feuilles ☎ 0685177001  
[www.lejardindesmillefeuilles.fr](http://www.lejardindesmillefeuilles.fr)

## Les finances communales

### Structure

Les finances communales comportent un compte principal, celui de la commune, trois comptes annexes : eau, assainissement, lotissement Éterlou.

Chacun de ces comptes comporte deux sections fonctionnement et investissement.

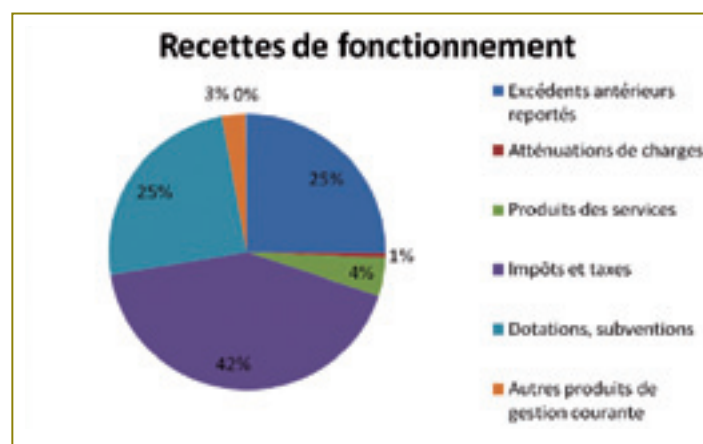
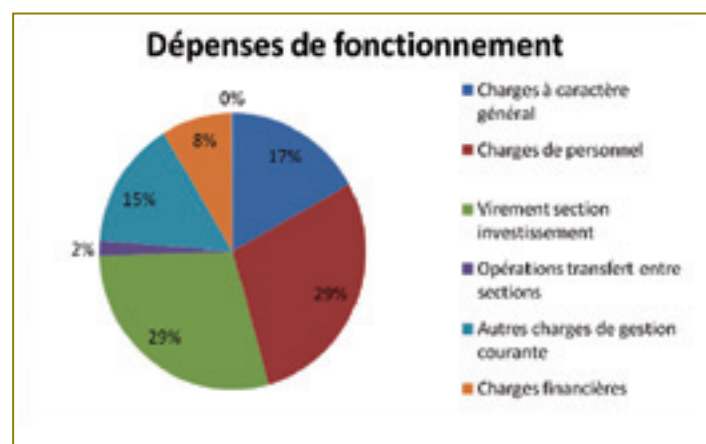
La commune établit pour les dépenses des mandats et pour les recettes des titres qu'elle transmet à la Perception. C'est la Perception qui est chargée des paiements et encaissements.

À la fin de chaque exercice, et pour chaque compte, est présenté en conseil municipal le CA (compte administratif).

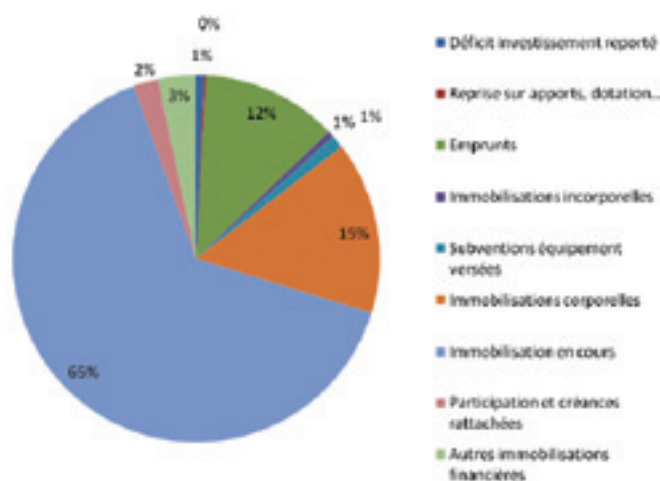
Les résultats pour l'exercice 2008, ont été présentés au conseil du 2 mars 2009 et ont été adoptés à l'unanimité.

Au début de chaque exercice et pour chaque compte est présenté en Conseil Municipal le budget, qui fixe par chapitre les dépenses autorisées et les recettes prévues. En cas de modification nécessaire, il est possible de voter une DBM (Décision Budgétaire Modificative).

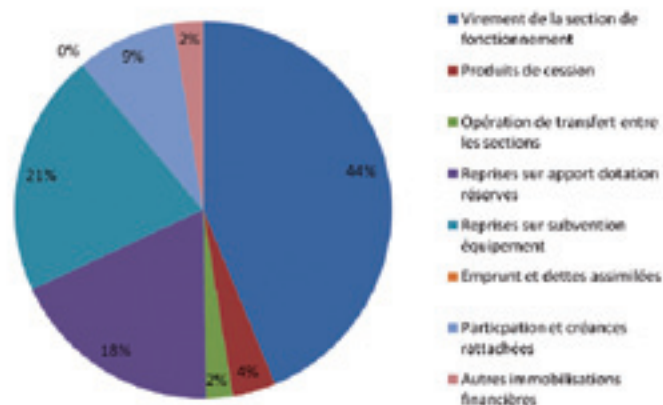
Ventilation par chapitre des dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	Eau électricité chauffage entretien	1 529 100,00 €
Charges de personnel	Salaires + charges sociales	2 593 000,00 €
Virement section investissement		2 607 837,00 €
Opérations transfert entre sections	Amortissements	150 852,57 €
Autres charges de gestion courante	Indemnités, subventions associations, participation collège service incendie Collet...	1 367 800,00 €
Charges financières	Intérêts des emprunts	770 000,00 €
Charges exceptionnelles	Annulations titres	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 028 589,57 €</b>
Ventilation par chapitre des recettes de fonctionnement		
Excédents antérieurs reportés	Solde de l'année précédente	2 274 823,21 €
Atténuations de charges	Remboursement maladie personnel	50 000,00 €
Produits des services	Bois piscine garderie cantine	404 000,00 €
Impôts et taxes	Taxes habitations foncières professionnelle casino EDF	3 819 500,00 €
Dotations, subventions	Dotations et subventions État Département Région	2 238 072,00 €
Autres produits de gestion courante	Intérêts des emprunts	251 600,00 €
Produits financiers	Annulation titres	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 052 995,21 €</b>



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



## Budget 2009

Pour l'année 2009 le budget de la Commune a été établi avec la volonté de :

- ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
- Ne pas recourir à l'emprunt.
- Réajuster les prix des services en tenant compte de l'évolution des coûts tout en proposant un tarif préférentiel pour les personnes en difficulté.

## Eau et assainissement 2009

La baisse de la consommation et les travaux à effectuer en vue de la potabilisation de l'eau au Collet nécessitent de porter la surtaxe communale de 0,58 € à 0,63 € le m<sup>3</sup>.

La baisse des volumes et diminution du nombre des nouveaux raccordements réduisent les recettes du budget assainissement, la surtaxe communale passe de 1,45 € à 1,60 € le m<sup>3</sup>.

## Lotissement Éterlou

Si les derniers lots sont vendus en 2009, ce budget devrait pouvoir être clôturé en fin d'année, dégageant une recette pour la commune comprise entre 150 000 € et 200 000 €.

### Ventilation par chapitre de dépenses d'investissement

Déficit investissement	Exercice précédent	42 041,27 €
Reprise sur apports	Reversement Taxe locale équipement	10 207,00 €
Emprunts	Remboursement capital	715 000,00 €
Immobilisations	Frais d'études logiciels informatiques	31 600,00 €
Subventions équipement	Travaux aux thermes	70 000,00 €
Immobilisations	Achat matériel bâtiments...	905 200,00 €
Immobilisation en cours	Travaux en cours, passerelle petit pont, salle Les Pléiades	3 854 530,00 €
Participation et créances	Achat actions thermes	130 000,00 €
Autres immobilisations	Avances, achat actions thermes	200 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 958 578,27 €</b>

### Ventilation par chapitre des recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement		2 607 837,00 €
Produits de cession	Ventes de biens	220 800,00 €
Opération de transfert entre les sections	Amortissement	135 000,00 €
Reprises sur apport dotation réserves	FCTVA, TLE, excédent capitalisé	1 092 041,27 €
Reprises sur subvention équipement	Subventions État Région Département	1 242 900,00 €
Emprunts et dettes assimilées	Pas d'emprunt en 2009	0,00 €
Participations et créances rattachées	Libération placement parts sociales	510 000,00 €
Autres immobilisations financières	Vente terrains lotissement Éterlou	150 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 958 578,27 €</b>

Vous pouvez consulter les budgets des exercices précédents (2000 à 2008) sur le site gouvernemental à l'adresse suivante : <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/>



# André Vallini, Président du conseil général de l'Isère visite le canton

**Le 14 mai dernier, le Président du conseil général, André Vallini, s'est déplacé sur le canton d'Allevard pour inaugurer le nouveau centre de secours et visiter plusieurs infrastructures du pays.**

**P**hilippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard et conseiller général, Josette Gavet, suppléante, et les maires du canton, Jean Lombard, maire de Saint Pierre d'Alle-

vard, Stéphane Vaussenat, maire de Pinsot, Claude Vannuffelen, maire de la Chapelle du Bard, Gérard Cohard, maire de La Ferrière et Alain Guilluy, maire du Moutaret, ont accom-

pagné André Vallini. Il a d'abord été accueilli par Sébastien et Nadège Kurec à l'imprimerie "Au Bristol", à Saint Pierre d'Allevard, pour une présentation de leur activité.

Le Président s'est ensuite rendu sur le chantier du nouveau collège d'Allevard pour visualiser l'avancement de sa construction. Sa visite s'est poursuivie à l'établissement thermal où Jean de la Cruz, Président, lui a présenté les différents soins thermaux et André Vallini a pu découvrir l'ancien Casino où devrait être implanté le futur musée. Avant de se rendre à l'inauguration du centre de secours, le Président Vallini avait tenu à rencontrer le conseil cantonal des jeunes, cette initiative étant la première dans la Région Rhône-Alpes. À Pinsot, nos 13 jeunes élus étaient invités à s'asseoir autour de la table du conseil municipal, aux côtés des maires et d'André Vallini pour aborder leurs sujets de préoccupations.

À 18 h, le centre de secours était inauguré par le Président du conseil général, en présence notamment de Monsieur Hervé Enard, directeur départemental d'incendie et de secours de l'Isère. À cette occasion, André Vallini a souhaité aussi s'exprimer sur ce







“...J’ai découvert des entreprises qui se battent, une activité thermale efficace et de qualité, des jeunes collégiens bourrés d’idées, et j’ai entendu les préoccupations de vos élus en matière de tourisme, de solidarité, d’équipements publics...”

déplacement “...J’ai découvert des entreprises qui se battent, une activité thermale efficace et de qualité, des jeunes collégiens bourrés d’idées, et j’ai entendu les préoccupations de vos élus en matière de tourisme, de solidarité, d’équipements publics...”. Dans l’après-midi, les maires de nos communes avaient, en effet, eu l’opportunité d’aborder avec le Président plusieurs sujets. Le centre routier intercommunal pour Saint Pierre, le centre de secours pour la Ferrière, le gymnase du futur collège intercommunal, l’acquisition des forêts du GFA pour la majorité des communes du canton et une demande d’aide exceptionnelle pour l’établissement thermal qui permettrait l’aménagement de son parc et d’un espace Santé.

Avant son départ, Philippe Langenieux-Villard, maire d’Allevard et Jean Lombard, maire de Saint Pierre d’Allevard ont tenu à lui remettre la médaille de leur ville. ■



## Le centre de secours du pays d’Allevard

Le centre de secours du pays d’Allevard a été financé par le SDISS de l’Isère, lui-même financé par le conseil général (961 124 €) de l’Isère avec une cession par la municipalité d’Allevard d’une parcelle de 4 227 m<sup>2</sup> au David.

Désormais, le centre de secours regroupe le centre d’incendie et de secours d’Allevard et l’unité de Saint Pierre d’Allevard.

D’une surface de 639 m<sup>2</sup>, repartis sur un rez-de-chaussée (remise, local d’alerte, vestiaires hommes et femmes, sanitaires, magasin) et un étage (5 bureaux, salle de réunion/instruction), ce bâtiment est

inscrit dans une démarche environnementale qui a privilégié le recours à la filière bois locale.

L’effectif est de 52 sapeurs pompiers volontaires (7 femmes et 45 hommes).

Le parc de véhicules comprend : 1 Véhicule et Secours aux Asphyxiés et aux Victimes (VSAV), 1 fourgon-pompe tonne secours routiers, 1 camion-citerne rural, 1 véhicule tous usages et 1 véhicule léger.

500 sorties annuelles sont prévisibles sous la responsabilité du lieutenant Robert Vigara, Chef de Centre.

# Le conseil cantonal des jeunes du pays d'Alleverd : une première en Rhône-Alpes

À l'initiative de Philippe Langenieux-Villard, le premier conseil cantonal des jeunes de la Région Rhône-Alpes a vu le jour dans le pays d'Alleverd. Créé en mars dernier, il est composé de 13 enfants du pays élus pour deux ans.

Pour Philippe Langenieux-Villard "Le principal dans la vie, ce n'est pas de faire des rêves, c'est de les réaliser" et la création du conseil cantonal permettra assurément à ces 13 jeunes d'en faire aboutir quelques-uns. Le 30 mars dernier, lors de la cérémonie d'investiture, Philippe Langenieux-Villard a rappelé à chacun les objectifs du conseil cantonal des jeunes. Il s'agit à la fois de proposer une action d'instruction civique aux jeunes collégiens (connaissance du fonctionnement d'un conseil municipal, du conseil général, etc...) mais aussi de les associer aux réflexions sur leur cadre de vie. Les 7 filles et 6 garçons représentant 4 communes différentes, exposeront leurs idées au conseiller général et aux maires du canton deux fois par an, sur des problématiques de transports, d'environnement, de vie scolaire ou encore de loisirs.

Leurs suggestions devront revêtir bien sûr une dimension intercommunale, à l'échelle du canton d'Alleverd. Le 14 mai dernier à la mairie de Pinsot, nos jeunes élus ont pu s'entretenir avec André Vallini, Président du conseil général. Un bel échange durant lequel André Vallini a partagé son expérience d'homme politique avec les enfants et les a vivement encouragés dans leur démarche et félicité pour leur engagement. ■



Le 14 mai dernier, André Vallini, Président du conseil général s'est entretenu avec le nouveau conseil cantonal des jeunes

## Les membres du conseil cantonal des jeunes :

- > Andréa Baiomazzola, 12 ans, Morêtet de Mailles
- > Bastien Hilaire, 12 ans, Alleverd
- > Eva Balbo, 11 ans, Saint Pierre d'Alleverd
- > Bastien Hubert, 10 ans, Alleverd
- > Joanna Capello, 12 ans, Alleverd
- > Audrey Manzoni, 10 ans, Saint Pierre d'Alleverd
- > Margot Georges, 14 ans, Alleverd
- > Théo Maret, 11 ans, Saint Pierre d'Alleverd
- > Lisa Gurini, 12 ans, Saint Pierre d'Alleverd
- > Cédric Roure, 11 ans, Pinsot
- > Agathe Vantorre, 11 ans, Alleverd
- > Yannis Zuffo, 12 ans, Alleverd

# La MSA récompense les collégiens de l'atelier "théâtre et cirque"

La Mutualité Sociale Agricole a, parmi ses nombreuses missions, celle d'aider les jeunes de 15 à 25 ans, en milieu rural, à réaliser un projet en leur apportant un soutien technique et financier. En reconnaissance de la qualité de leur travail, la MSA a récompensé les élèves de l'atelier "théâtre et cirque" du Collège Flavius Vaussenat par la remise d'un prix régional et national.

La MSA attribue, chaque année, des bourses départementales et nationales, de 750 € à 2 500 €. Six élèves de l'atelier "théâtre et cirque", animé par Françoise Rambla responsable du foyer au sein du collège, ont mis en place un projet intitulé "Vagabond'âges", l'objectif était de créer un spectacle à destination des enfants et des adultes. Ils ont rendu visite à différents publics (crèche, écoles, maison de retraite, centre pour autistes...) afin de connaître leurs attentes. Riches des renseignements obtenus, ils ont monté un spectacle intitulé "La farce des copains". Au programme: théâtre, cirque, chansons des années trente, génériques de dessins animés, musique de films, un spectacle varié qui plaît à tout le monde.

Le projet bien ficelé a été envoyé à la MSA de Chambéry pour une participation au concours régional. Après délibération, le jury leur a accordé le 2<sup>e</sup> prix de la catégorie "Solidarité et Citoyenneté" soit une bourse de 1 500 €.

Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là, le projet particulièrement apprécié du jury régional, a été envoyé à Paris pour concourir au niveau national. À leur grande surprise, les élèves ont été invités au salon de l'agriculture pour faire une démonstration de leur savoir-faire et se sont vus attribuer une seconde bourse de 1 500 €!

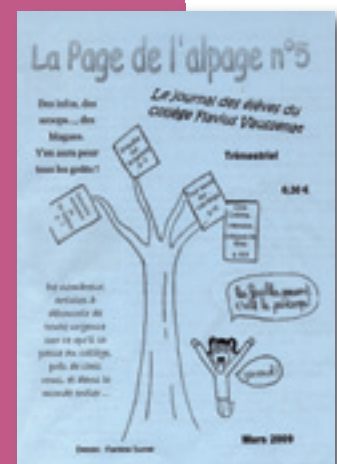
Le 26 mai dernier, après avoir joué dans de multiples lieux (les écoles d'Alleverd, du Moutaret, de la Chapelle du Bard, le Vallon

de Sésame à Saint Pierre d'Alleverd, les Thermes), "La farce des copains" a été interprétée pour les résidents de La Ramée, en présence d'enfants de la crèche. Les représentants de la MSA étaient présents ce jour-là pour remettre à nos collégiens un chèque correspondant à leurs prix et les féliciter pour la qualité de ce projet. Cette somme servira à financer les transports sur les lieux de spectacles et à renouveler le matériel de cirque. Cette expérience sera sans doute une aventure inoubliable et peut-être source d'inspiration pour leur vie future. ■



## Concours national de journaux scolaires : le 1<sup>er</sup> prix revient aux collégiens d'Alleverd

Après les deux prix de la MSA reçus par les élèves de l'atelier "théâtre et cirque", les collégiens en charge du journal du collège "La Page de l'Alpage" se sont vus attribuer, le 11 mai dernier, le 1<sup>er</sup> prix de l'académie du concours national de journaux scolaires. Madame l'Inspectrice d'Académie est venue personnellement remettre ce prix aux élèves en présence de Madame la Principale, de Monsieur le Maire et Conseiller Général et des représentants des partenaires de ce concours. Ils ont tous salué la qualité de ce travail et reconnu le talent de ces élèves qui éditent périodiquement ce journal, sous la responsabilité de Madame Dussert, documentaliste du collège.



**L'accueil de loisirs  
"6-13 ans"  
Été 2009**

**Du lundi 6 juillet au  
vendredi 28 août 2009**

### Inscriptions

les lundis et mercredis matins  
au service des sports (Les Pléiades)

Modalités d'inscriptions :  
fiche d'inscription et fiche sanitaire  
à remplir (téléchargeable sur  
[www.allevard.fr/rubrique Allevard et moi/  
juniors et ados](http://www.allevard.fr/rubrique%20Allevard%20et%20moi/juniors%20et%20ados))

### Les activités sportives et de loisirs

Cirque, sarbacane, gymnastique,  
jeux traditionnels, jeux de raquette,  
hip-hop, twirling bâton...

Lieux des activités :  
les Pléiades, terrain noir, parc des thermes,  
boulodrome, stade, extérieur, lac de la  
Mirande, skate-park...

### Les sorties (le jeudi)

Escalade, accrobranche, tir à l'arc,  
équitation, golf, piscine, kayak, bowling,  
laser game, karting, walibi, VTT, Bmx,  
Orientation... (les dates sont en cours  
de validation et vous seront précisées  
sur le programme distribué en juin  
dans les écoles ou lors de votre  
inscription au service des sports).

### Tarifs des animations

La séance : 4 € (tarif unique)  
Les 8 séances (pass'sport) : 28 €  
Inscriptions pour un 2<sup>e</sup> enfant (dégressif)  
ou inscriptions famille nombreuse :  
la séance : 3 € (tarif unique)  
Les 8 séances : 21 €  
Extérieur :  
La séance : 5 €  
Les 8 séances : 35 €

## Trois champions de ski de bosses au Collet d'Allevard avec les collégiens



**G**uilbaut Colas, Pierre Ochs et Arnaud Burille, tous trois membres de l'équipe de France de ski de bosses, étaient le 12 mars au Collet d'Allevard pour dispenser à nos collégiens, en classe citoyenne et sportive, des conseils dans leur discipline. Guilbault Colas connaît bien ces classes, depuis 2 ans il en

est le parrain. Cette journée a été une expérience forte pour les élèves qui ont, de plus, eu l'opportunité de les questionner sur leurs parcours sportifs. Le 18 mars, nos collégiens se sont déplacés à la coupe du monde à La Plagne pour encourager Guilbault Colas, qui a terminé 2<sup>e</sup> et Pierre Ochs 3<sup>e</sup>. ■

## Destination Ardèche pour les "séjours été" 2009

96 jeunes du pays d'Allevard et de la communauté de communes de la vallée de l'Hien (de 9 à 16 ans) partiront, en juillet et août, à Vallon Pont d'Arc en Ardèche.

Au programme : canoë-kayak, accrobranche, spéléologie, baignades et bien d'autres surprises concoctées par les animateurs du service jeunesse. Toutes ces animations sont encadrées par des intervenants diplômés.

# Thermographie : les images des habitations sont disponibles

**Dans le cadre de la démarche de la maîtrise de l'énergie, pilotée par Marc Rosset, adjoint délégué à l'urbanisme et à l'environnement, les communes d'Allevard-les-Bains, de Saint Pierre d'Allevard et la régie d'électricité ont lancé une opération de thermographie aérienne le 27 février dernier.**

Un hélicoptère équipé d'une caméra sensible aux infrarouges a survolé le territoire afin de photographier les déperditions de chaleur de l'enveloppe des bâtiments et des maisons individuelles. Ces photographies permettent de visualiser les variations de chaleur en toiture, de détecter leurs défauts d'isolation pour une meilleure connaissance de la qualité d'isolation et la possibilité d'envisager des travaux contribuant à réduire les factures énergétiques et à lutter contre les émissions excessives de gaz à effet de serre.

Le 24 avril dernier, les habitants d'Allevard et de Saint Pierre d'Allevard ont été conviés au cinéma Bel'donne pour une présentation de cette opération et acquérir des informations quant à la récupération de leurs images, leurs lectures et des conseils concernant les aides dont ils peuvent bénéficier. Étaient présents pour cette présentation les élus des deux communes, la régie d'électricité ESDB, l'AGEDEN, association qui a pour objectif la promotion et la mise en œuvre de la maîtrise d'énergie et la société en charge des photographies thermiques.

## Comment récupérer l'image de son habitation ?

Pour des raisons de légalité, les images ne peuvent être affichées publiquement. Tout particulier souhaitant accéder à son image doit se rendre au Point Information Jeunesse,

en charge de la délivrance de ces photographies. Une aide à la lecture de l'image peut être apportée. L'image peut être envoyée par courriel, délivrée sur papier ou copiée sur un CD ou une clé USB.

## Conseils personnalisés et diagnostic

L'AGEDEN, dans le cadre d'un partenariat avec les deux communes et la régie d'électricité assurent des réunions "information énergie". Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, il est possible d'obtenir un rendez-vous individuel dans les permanences existantes de l'AGEDEN.

De plus l'AGEDEN en collaboration avec l'architecte conseil de la mairie et la régie d'électricité peut réaliser un diagnostic avec visite sur place. Ce diagnostic comprend un bilan et une analyse énergétique avec des préconisations détaillées, notamment en ce qui concerne l'isolation du bâtiment. Il est pris en charge financièrement par la commune d'Allevard (ou de Saint Pierre d'Allevard) et la régie d'électricité, avec toutefois une participation du propriétaire de 133 € pour un logement, 166 € pour 2 ou 3 logements et 200 € pour plus de 3 logements.

**Prochaine réunion publique "Habitat Info Énergie" jeudi 24 septembre, à 18h au cinéma Bel'donne**

### Renseignements :

- AGEDEN ☎ 04 76 23 53 50
  - Mairie d'Allevard-les-Bains, Claire Sanséau ☎ 04 76 97 00 75
  - Mairie de Saint Pierre d'Allevard, Noël Guillon ☎ 04 76 45 11 10
  - Régie d'Électricité d'Allevard-les-Bains 25 avenue des Bains ☎ 04 76 97 53 54
  - Point Information Jeunesse Maison des Forges, rue Étienne Tallard ☎ 04 76 13 50 60
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 18 h, mercredi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

## Employés communaux et élus en formation

Dans le cadre des actions mises en place par la municipalité pour une meilleure gestion des consommations énergétiques et ainsi mieux lutter contre les dangers de l'effet de serre, les employés communaux et les élus ont suivi 3 heures de formation par l'AGEDEN. Au programme : rappel des enjeux planétaires, des démarches environnementales, mieux agir sur les équipements communaux, le rôle de l'urbanisme, sensibiliser et informer la population, présentation du programme d'actions locales.

## Vie associative

### Hello, l'association pour l'enseignement et la promotion des langues vivantes

Gérée par des bénévoles depuis 1995, l'association Hello est spécialisée dans les cours d'anglais et d'espagnol pour les particuliers.

L'association dispense des cours aux enfants de 5 à 12 ans, aux collégiens (sur demande) et aux adultes (débutants et avancés).

Les professeurs de l'association sont tous diplômés et ont plusieurs années d'expérience dans l'enseignement ou dans le secteur privé.

Par ailleurs, l'anglais ou l'espagnol est leur langue maternelle.

Enfants et adultes ont accès également à des ouvrages, des jeux et des vidéo-cassettes en anglais et en espagnol.



L'association HELLO a créé cette année un club d'anglais qui permet à ceux qui maîtrisent bien cette langue de se retrouver pour discuter sur différents thèmes.

Tout au long de l'année, certaines fêtes comme Halloween, Noël ou Pâques sont prétexte à l'organisation de petits goûters ateliers pour les enfants.

Les cours et les activités ont lieu dans le bâtiment annexe de l'école primaire de Saint-Pierre d'Allevard (dernier étage).

#### Renseignements :

Association Hello  
hello38830@yahoo.fr

☎ 06 76 75 64 41

Sur place, le samedi matin,  
de 10h à 10h30

## Envie de lire



À l'initiative de Bernadette Buzaré, une nouvelle association vient de voir le jour à Allevard, qui répondra sans doute aux rêves de nombreux adeptes de l'écriture et de la lecture. "Envie de lire" a en effet un double projet. En premier lieu, l'association se veut "maison d'édition locale", susceptible de publier des écrits d'habitants du canton et d'en favoriser la diffusion dans l'ensemble du canton. En second lieu, l'association projette de poser régulièrement sur tous les bancs publics, un ouvrage en libre lecture, afin de faire aimer des textes courts d'auteurs connus au plus grand nombre.

#### Renseignements :

Bernadette Buzaré

☎ 06 71 26 53 59

## Samedi 5 septembre : forum des associations à la salle "Les Pléiades"



Le forum des associations est un lieu de convivialité idéal pour rencontrer les acteurs des associations sportives, culturelles et de loisirs d'Allevard et choisir son activité pour l'année 2009/2010.

#### Renseignements :

Mairie d'Allevard-les-Bains  
Annie Servant, Martine Kohly

☎ 04 76 97 50 24



## Jessica Croatto, ceinture noire de judo à 15 ans !

La passion pour le judo de Jessica, nous l'avons découverte à ses 11 ans, lorsqu'elle a fait le choix, dans le cadre de "Destination Passion", de se rendre au grand tournoi de Judo de Paris-Bercy. Aujourd'hui, cette belle jeune fille de 15 ans à peine, n'a rien lâché : ceinture bleue à 11 ans, ceinture marron à 12 ans, elle vient d'obtenir la ceinture noire. Assidue du club d'Allevard depuis l'âge de 6 ans, Jessica s'entraîne rigoureusement 3 fois par semaine et les week-end. Sa plus belle victoire, c'est à Nîmes qu'elle l'a vécue cette année, en terminant 2<sup>e</sup> en compétition nationale. Compte tenu de ses excellents résultats et de sa motivation, elle intégrera le pôle espoirs de Grenoble l'an prochain et a déjà pour projet de passer son Brevet d'Éducatrice pour enseigner le judo.

# Erminio Verza, un amoureux des vieilles pierres

**E**rminio Verza, originaire de la province de Padoue en Italie, s'installe en France à l'âge de 16 ans. Durant toute son activité professionnelle, Erminio exercera avec passion son métier de maçon.

À l'âge de la retraite, Erminio ne peut envisager d'abandonner ses outils et son savoir-faire... Alors il se rend utile sur le pays d'Allevard et rénove de-ci, de-là quelques maisons.

Maurice Collin, Président des "Amis du Musée Jadis Allevard", lui permettra de continuer à faire vivre sa passion, en lui proposant de mettre son savoir-faire au service du patrimoine religieux du canton. Erminio est un homme généreux et très croyant de surcroît; il accepte donc tout naturellement d'entreprendre, bénévolement, la rénovation de plusieurs ouvrages. Nous lui devons la rénovation de la Chapelle des sept douleurs

à La Ferrière, dont il a réalisé tout le gros œuvre; sans doute la restauration la plus difficile entreprise sur le pays d'Allevard compte tenu de l'état de la chapelle qui n'était plus qu'une véritable ruine. Erminio a également participé à la restauration du "Mur de la Paix" situé entre Allevard et Le Moutaret, qui avait été réalisé par une équipe de bénévoles dans les années quatre-vingt, en collaboration avec le Père Pierre Denis. Enfin, il a participé à la réfection de la Chapelle Saint Roch, au Moutaret. Erminio est très fier d'avoir permis, par son talent, la sauvegarde de ces beaux ouvrages. Il a même été récompensé pour cela. Il a reçu, au printemps dernier, le prix du travail manuel par le Rotary Club de Grenoble-Belledonne. ■



## La dirigeante de la société "Allevard Élec" récompensée par la Chambre des métiers et d'artisanat de Grenoble

**D**iplômée de l'Institut Supérieur de la Construction (ISCO), Dorothee Bernard fait ses premières armes dans le bâtiment en 2002. Quatre ans plus tard, forte de son expérience de conductrice de travaux, Dorothee Bernard crée, à Allevard, sa propre société: "Allevard Élec", spécialisée dans les travaux d'installation électrique. Cette toute jeune chef d'entreprise emploie aujourd'hui 18 salariés et son carnet de commandes ne désemplit pas, challenge d'autant plus difficile à relever que le métier du bâtiment est plutôt une "affaire d'hommes". En mars dernier, Dorothee Bernard a reçu le prix féminin au concours Millésimes 2009 venant récompenser un début de carrière exceptionnel.



### Pays d'Alleverd Football Club

Le Pays d'Alleverd Football Club recherche un entraîneur expérimenté pour son équipe senior pour la saison 2009-2010

Renseignements :  
☎ 06 76 11 74 71

### Volley-ball 9<sup>e</sup> tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe

Dimanche 7 juin  
Stade municipal d'Alleverd-les-Bains  
(repli en gymnase en cas de pluie)  
Début des inscriptions à 8h30,  
clôture à 9h30  
Masculin / Féminin  
Licenciés: 27 euros  
Loisirs: 24 euros par équipe  
Jeunes: 12 euros  
Buvette, tartiflette géante en soirée  
Entrée piscine offerte

Renseignements :  
Club de Volley d'Alleverd  
Carole De La Cruz ☎ 06 75 83 44 89  
Christophe Massit ☎ 06 82 30 93 15  
Laurent Vittally ☎ 06 86 57 47 25  
<http://volleyballalleverd.free.fr>

### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet: initiation kayak

La commission extra-municipale "Sport" de la municipalité d'Alleverd, présidée par Virginie Lagarde, organise le mercredi 1<sup>er</sup> juillet une initiation kayak au lac de la Mirande.  
Conditions d'inscriptions :  
tout public, savoir nager, prévoir des chaussures qui vont dans l'eau, un maillot et une serviette de bain.

Renseignements :  
Service des Sports  
☎ 04 76 13 50 24

## Bougez avec le sport: un service municipal pour vous encourager

**C**réé en 2001, le service municipal des sports a pour vocation de faire découvrir une multitude de disciplines aux plus jeunes, de favoriser le développement de leur motricité et de leur sociabilité. Pour ce faire, Carole de la Cruz, employée communale, titulaire d'un brevet d'éducatrice sportive, a plusieurs missions.

- **À l'école**, la municipalité a fait le choix de mettre à disposition des écoles élémentaires, publique et privée, un personnel qualifié pour assurer les séances d'éducation physique.
- **En dehors de l'école**, le service des sports a mis en place et développé des structures d'accueil pour la pratique sportive sous la forme d'École Municipales des Sports (EMS) Elles fonctionnent les mercredis et jeudis soirs durant le temps périscolaire.
- **Pendant les vacances scolaires**, l'EMS propose des activités sportives ponctuées de sorties journée. Cette année, durant les vacances de février et de Pâques, le service municipal des sports a travaillé conjointement avec l'accueil de loisirs du service jeunesse afin de proposer des séances alternant activités physiques et activités culturelles et de loisirs.
- **Autour de l'école**, l'EMS encadre avec les enseignants du Primaire, des séances d'entraînement et des compétitions de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire).
- **Soutien aux différents événements sportifs de la ville** : au programme de ces séances sportives: jeux collectifs, jeux d'opposition, jeux traditionnels, cirque, gymnastique, mini-trampoline, piscine, patinoire, bowling, danse, escalade, acrobranche...

L'ouverture prochaine de la nouvelle structure polyvalente devrait apporter à toutes ces activités un nouvel essor avec une salle adaptée, du nouveau matériel et de nouvelles propositions telles que l'escalade.

La municipalité souhaite aller plus loin dans la promotion du sport.



En début d'année, Martine Kohly, adjointe au Maire en charge de la Vie Sportive et de la Santé, a proposé aux associations sportives une formation orientée sur les demandes d'agrèments, de subventions, la gestion d'un club sportif, la comptabilité, les règles juridiques... Pour poursuivre cette démarche d'aide aux clubs sportifs, Carole de la Cruz se voit aussi confier une mission d'assistance auprès de ces associations. Elle est à la disposition des dirigeants pour les conseillers, les aider dans leurs démarches et élaborer de nouveaux projets.

Autre décision municipale importante pour l'avenir, 2010-2011 sera une année sur le thème "Sport et Santé". Ponctuée d'événements au sein des établissements scolaires, d'actions tous publics, elle se fixe l'objectif d'encourager la pratique d'une activité physique et le respect de certaines règles pour rester en bonne santé. ■

#### Rappel des horaires de l'école municipale des sports

Mercredi, de 14h à 16h  
Tarif normal: 3,5 € la séance  
Famille nombreuse: 2,70 € la séance  
Jeudi, de 17h à 18h  
Le semestre: 35 €



La Chorale du Pays d'Alleverd chante lors d'une visite commentée



Un visiteur découvre "les petites surprises" de l'exposition "14-18 en pays d'Alleverd"



Les acteurs de la Compagnie "Les arracheurs de temps" lisent des lettres de poilus au cinéma Bel'donne



À l'atelier-création, les enfants costumisent de petites figurines de soldats et d'Alsaciennes.



## Patrimoine en Folie "14-18 en pays d'Alleverd"

Du 15 au 17 mai, différentes manifestations, initiées par la municipalité, ont mis à l'honneur l'exposition inaugurée au musée le 15 mai, et qui se tiendra jusqu'au 11 novembre 2009 sur le thème "14-18 en Pays d'Alleverd".

Grâce aux Allevardins qui ont prêté de nombreux objets et documents de la première guerre, le musée a pu mettre en scène la vie de nos poilus, l'industrie du canton au service de la guerre, le rôle des femmes, l'existence d'un hôpital militaire... Plusieurs visites guidées étaient organisées, certaines ponctuées par des chants de guerre interprétés par la chorale d'Alleverd. Des enfants ont participé à un atelier autour de petites figurines de soldats et d'Alsaciennes. Les monuments aux morts ont été racontés par Marc Grambin lors d'une conférence. Au cinéma, on a pu assister à la projection du film "Les fragments d'Antonin", précédée de lectures de lettres de poilus par la troupe de théâtre "Les Arracheurs de temps". Pour clôturer ce week-end, la Compagnie Takya Tokaya est venue interpréter le cabaret spectacle "Le Petit Bal Perdu" sur la place de la Résistance. Moment d'émotion alors que le spectacle commence par l'appel des Allevardins morts pour la patrie. Moments de charme, de finesse, de talent qui ont plongé plus de 300 spectateurs dans ce petit bal perdu où, à travers des chansons, des danses et des sketches, la petite histoire a dévoilé un peu de la grande. ■



"Le petit bal perdu", un cabaret-spectacle interprété par les comédiens de la compagnie Takya Tokaya

1



2



# La vie en images

## 1. Les correspondants italiens à l'école

Une quinzaine d'élèves de CM1 de Menaggio, ville italienne jumelée avec Allevard, a effectué un séjour d'une semaine à Allevard. Ils sont venus rencontrer leurs correspondants de CM1 en classe avec Sylvie Brutin. Au programme de leur séjour la visite d'Annecy, de l'abbaye de Hautecombe et une sortie en raquette au Collet avec soirée "boum" ! Bien entendu, le Comité de Jumelage s'était impliqué dans ce séjour.

## 2. La fête des classes en 9

C'est de tradition, le 1<sup>er</sup> mai rime avec fête des classes. Les chapeaux multicolores étaient bien au rendez-vous. Joyeux défilé

dans les rues d'Allevard, de 10 à 90 ans, toutes les générations étaient présentes. Emmenés par l'harmonie d'Allevard, les participants se sont réunis au parc des thermes pour un apéritif avant de poursuivre la fête sous chapiteau. Chapeau d'honneur à Agnès David, présidente de classes en 9, en charge de l'organisation.

## 3. Le club office de tourisme

Curistes et touristes ont le plaisir de pouvoir accéder, dans un bâtiment communal situé dans le parc des thermes, au "Club office du tourisme" créé par l'office du tourisme et soutenu par l'établissement thermal. C'est un lieu de rencontres, de détente et

4





d'animations. Pôle de départ de différentes activités en direction de la nature, de la découverte, du sport, il est aussi l'endroit où seront organisés des thés dansants, de petits concerts, des barbecues... Les membres du club (pour 2 € par an) sont accueillis pour une simple pose thé ou café, un moment de lecture, pour se détendre en musique ou se divertir autour de jeux de société, projections de films, jeux en bois... Des animations cérébrales et physiques beaucoup plus dynamiques et pour certaines inattendues, comme l'accès à une console de jeux WII fit, sont à leur disposition. C'est l'occasion pour certains de se familiariser avec de nouvelles technologies et pour d'autres de s'amuser dans l'air du temps !

Renseignements : ☎ 04 76 45 10 11

#### 4. Les gagnants du fleurissement 2008

Le 6 avril, Marie-Christine Papazian, Présidente du Jury, procédait à la remise des prix en présence accompagnée par le Maire. Les gagnants du concours 2008 sont :

- 1 ) Association "La Glapignol" (décor floral)
- 2) Fanette Scheurer (fenêtre centre-ville)
- 3) Hôtel des Alpes (Commerce)
- 4) Madame SOUQUET (Jardin)
- 5) J.DUBOIS (balcon)
- 6) A.M. BOURNE (Les Jardin du Bréda)
- 7) Madame VACCARINI (Les jardins du Bréda)
- 8) Michel DAVALLET (rue de Pommier) 9) Christian DARAMY (Le Mollard)

- 10) G. GENOVESE (Le Crozet)
- 11) E.TURCHET (Le Chanay)
- 12) M.GAVET (Le Jacquemoud)

#### 5. La cérémonie des nouveaux habitants

Le Maire et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants d'Allevard lors d'une cérémonie pendant laquelle ils ont pu rencontrer les représentants des structures publiques et les responsables d'associations. Chaque nouvel Allevardin a reçu un dossier comprenant une multitude d'informations sur notre ville. C'est autour d'un verre amical que s'est clôturée cette soirée de bienvenue.



# L'essentiel des séances des conseils

Séance du 30 mars 2009

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### BUDGET PRIMITIF 2009

Marcel Lambert, Adjoint au Maire, présente les balances du budget, ainsi que le détail des sections de fonctionnement et d'investissement :

Investissement :

Dépenses et recettes : 5 958 578,27 €

Fonctionnement :

Dépenses : 9 028 589,57 €

Recettes : 9 052 995,21 €

Soit un excédent de fonctionnement de 24 405,64 €.

Yohan Payan souhaite connaître la capacité d'emprunt de la commune.

Marcel Lambert lui indique que la commune se situe dans la moyenne des communes de même strate démographique.

Sylvie Ursella indique qu'elle ne se reconnaît pas dans ce budget communal puisque :

- ce budget est l'expression de la gestion de la ville
- la dette est relativement élevée avec un taux important de fiscalité
- que les services destinés aux Allevardins ne sont pas d'un très bon niveau (cantine, bibliothèque, école de musique)
- qu'en matière de fixation de tarifs, la pratique du quotient familial n'est pas généralisée
- qu'il n'y a pas assez d'activité au profit des adolescents

Le Maire lui rétorque que ce budget 2009 prend en compte différents éléments :

- mise en place d'un quotient social
- adhésion à l'A.O.T.U.
- pas d'augmentation de la fiscalité locale
- pas de recours à l'emprunt

Le Maire souhaite savoir si l'opposition souhaite proposer des points d'amélioration à apporter au budget. Yohan Payan indique que les trois points suivants sont discutables :

- Participation exceptionnelle de 150 000 € au Syndicat du Collet
- La diminution du prélèvement communal au profit du Casino
- La gestion globale d'attribution des subventions

Louis Rousset prend la parole et indique pour sa part que :

- l'endettement de la commune est important avec une augmentation de la durée de remboursement.
- la commune d'Allevard est dans l'urgence et que la seule solution serait d'augmenter les impôts. En conclusion, il souhaiterait disposer d'une analyse prospective.

Le Maire lui répond que l'endettement de la commune a eu pour corollaire en effort extrêmement important en matière d'investissement.

Marcel Lambert conclut que l'élaboration de ce budget se situe dans un contexte économique difficile et exprime le souhait de ne pas faire peser sur les contribuables, les baisses de recettes que la commune doit assumer.

Le budget primitif est adopté par 21 voix pour et 5 voix contre (Hervé Cassar, Louis Rousset, Sylvie Ursella, Caroline Barbotte, Yohan Payan).

### TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2009.

	2009 Allevard	Moyenne Nationale	Moyenne Départ.
Taxe d'habitation	14,567 %	14,57 %	12,55 %
Foncier bâti	21,45 %	18,74 %	24,95 %
Foncier non bâti	110,52 %	44,81 %	55,58 %

Vote : unanimité

Le Maire s'étonne que l'opposition refuse de voter le budget mais soutienne sa politique fiscale de stabilité.

### SYNDICAT DU COLLET

Le Conseil Municipal rappelle que la participation statutaire versée par la commune d'Allevard s'élève à la somme de 343 000 euros et décide, en application des statuts du SIVOM du Collet, de verser en 2009 pour accompagner le développement de la station, la somme de 152 450 euros (correspondant au remboursement de l'annuité du télésiège des Tufs).

Vote : 21 voix pour ; 5 abstentions (Hervé Cassar, Louis Rousset, Sylvie Ursella, Caroline Barbotte, Yohan Payan)

### SERVICE DE L'EAU : BUDGET PRIMITIF 2009

Le budget primitif 2009 de l'eau est adopté à l'unanimité. Investissement : dépenses et recettes : 1 088 805,97 €  
Fonctionnement : dépenses et recettes : 181 661,32 €

### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2009

Le budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité. Investissement : dépenses et recettes : 288 664,34 €  
Fonctionnement : dépenses et recettes : 407 280,59 €

### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :

#### EMPRUNT DÉLÉGATION

Le Conseil Municipal charge le Maire de souscrire le ou les emprunts de 44 700 euros aux conditions les plus favorables pour le service de l'assainissement.

Vote : unanimité

## ÉCONOMIE

### SAEM DU DOMAINE THERMAL :

#### AUGMENTATION DU CAPITAL

Le Maire d'Allevard indique au Conseil Municipal qu'à l'occasion de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la SAEM du Domaine Thermal d'Allevard du 30/03/09, une augmentation du capital social d'un montant de 550 044 € par l'émission de 5556 actions nouvelles au prix unitaire de 99 € avec droit préférentiel au profit des actionnaires a été inscrite à l'ordre du jour.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé de participer à cette augmentation de capital

dans deux délibérations en date du 13/10/08 et du 19/01/09.

À ce sujet, le Maire propose que le Conseil Municipal l'autorise à ce que la commune d'Allevard se porte acquéreur d'un maximum de 530 000 € d'actions nouvelles.

Cette acquisition se décomposera de la manière suivante :

- Transformation en achat d'actions pour un montant de 400 000 euros d'une partie de l'avance en compte courant d'un montant total de 500 000 euros (application de la délibération du 19 janvier 2009)

- Achat supplémentaire d'actions pour un montant maximum de 130 000 euros

Avant de passer au vote, Jean de la CRUZ, Maire Adjoint et PDG de la SAEM du Domaine Thermal indique que lors de l'assemblée générale de la SAEM, il a présenté le bilan comptable.

C'était un exercice difficile pour 2 raisons :

- la présentation des comptes a donné lieu à une perte de 929 000 € dont 360 000 € au titre de régularisation.

- Face à ce déficit, il a été demandé aux actionnaires de participer à une augmentation de capital d'un montant de 530 000 € soit 99 € l'action.

Jean de la CRUZ précise qu'une procédure de conciliation a été sollicitée pour permettre la pérennisation de l'activité thermique.

Yohan PAYAN lui indique qu'il est favorable à cette délibération car la fermeture des thermes serait catastrophique.

Le Conseil Municipal réaffirme la nécessité de soutenir le Thermalisme d'Allevard et indique que le plan de soutien de la commune à l'activité thermique s'élève à la somme de 770 000 €.

Il autorise le Maire à signer les documents nécessaires concernant la participation financière de la commune d'Allevard à cette augmentation de capital et indique que les crédits sont ouverts dans le cadre du Budget Primitif 2009 de la commune d'Allevard

Vote : unanimité

### CASINO D'ALLEVARD

Le Maire rappelle que la SARL Financière d'Allevard exploite le Casino Grenoble-Allevard depuis le 14 décembre 1993.

Le Maire indique que cet établissement connaît depuis plusieurs mois des difficultés économiques importantes liées au ralentissement économique.

Aussi, il propose que le Conseil Municipal modifie le taux de prélèvement communal. Celui-ci passerait de 11 % à 9 % du 1/04/09 au 30/10/09.

Monsieur le Maire souhaite que cette diminution du taux de prélèvement soit subordonnée d'une part à la mise en place d'actions nouvelles de commercialisation et d'autre part au maintien de l'emploi.

Le Conseil Municipal fixe à 9 % le taux de prélèvement communal du 1/04/09 au 30/10/09 et précise que le taux de 9 % s'appliquera sur le produit des jeux du 1/4 au 30/10/09.

Vote : 21 voix pour ; 3 voix contre (Hervé Cassar, Sylvie Ursella, Yohan Payan) ; 2 abstentions (Louis Rousset, Caroline Barbotte avec pouvoir donné à Louis Rousset)

# municipaux

## URBANISME - FONCIER

### CERTIFICAT DE LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE

Marc Rosset, Adjoint au Maire chargé de la Forêt expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune, d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable. Le Conseil Municipal demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la commune dans le cadre de son adhésion à PEFC et charge le Maire de signer les documents nécessaires à cette adhésion.

Vote : unanimité

### COMPÉTITION MOTO ENDURO : PASSAGE SUR DES CHEMINS FORESTIERS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'autorisation de passage sur des chemins forestiers à intervenir avec l'Association Team Fireball Enduro dans le cadre de la compétition du 20 et 21/06/09. Le Maire indique que cette manifestation est une première qui apportera une activité économique au Collet. Si le respect du cahier des charges est assuré, cette expérience pourra être renouvelée. En revanche, en cas de non respect, elle ne sera pas reconduite.

Vote : 23 voix pour ; 2 voix contre (Hervé Cassar, Sylvie Ursella) ; 1 abstention (Marc Rosset)

## CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

**DEMANDE DE SUBVENTION "L'Alvardine, histoire d'une ganterie en Pays d'Allevard" et "14-18 en Pays d'Allevard".** Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre d'une aide à l'édition pour les ouvrages sur les expositions temporaires au musée.

Vote : unanimité

### SUBVENTIONS 2009

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions pour l'année 2009. Le versement est subordonné à la présentation des comptes de l'association pour l'exercice précédent et à l'obtention d'un numéro SIREN ou SIRET.

Vote : 21 voix pour, 5 voix contre (Hervé Cassar, Louis Rousset Sylvie Ursella, Caroline Barbotte, Yohan Payan).

### COURTS DE TENNIS : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal sollicite de la DDJS l'attribution d'une subvention pour les travaux d'accessibilité des courts de tennis par des personnes à mobilité réduite et adopte le plan de financement (montant des travaux 9926 € HT).

Vote : unanimité

## DIVERS

### MISE EN PLACE D'UN COMITÉ LOCAL D'INSTALLATION DU PAYS D'ALLEVARD

Il est aujourd'hui proposé de créer un comité local d'installation regroupant entre autres des agriculteurs volontaires et des élus, des communes d'Allevard, Saint Pierre d'Allevard, Morêt de Mailles, la Chapelle du Bard, le Moutaret, Pinsot et la Ferrière. L'objectif d'un tel comité serait de piloter des actions de veille et de concertation en faveur de projets d'installation, mais aussi de confortations ou de restructurations d'exploitations. Le Conseil Municipal donne son accord à la mise en place du Comité Local d'Installation du Pays d'Allevard et élit Jean-Claude Riffard en qualité de représentant de la commune d'Allevard.

Vote : unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

### PISCINE MUNICIPALE : GESTION DU SNACK BAR

Le Conseil Municipal fixe le loyer mensuel à 624,75 € pour l'année 2008 et indique qu'à compter de l'année 2009, le montant du loyer correspond à 8 % du chiffre d'affaires avec un loyer mensuel plancher fixé à 750 euros.

Vote : 25 voix pour, 1 abstention (Fabrice Cohard)

### TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention par le Conseil Général au titre de l'entretien différé, concernant les travaux de voirie (pour 2009 : place de retournement av. de Savoie, réfection de trottoir, travaux de reprofilage sur les voies d'accès aux hameaux, pistes cyclables).

Vote : unanimité

### STATIONS DE BELLEDONNE

Le Conseil Municipal accepte de s'engager dans le nouveau dispositif régional pour la période 2008/2013 et accepte de financer la structure des Stations de Belledonne pour 2009.

Vote : unanimité

## Séance du 27 avril 2009

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1.

#### Dépenses d'investissement

041/261/0

Achat d'actions.....+ 400 000,00 €  
-----  
+ 400 000,00 €

### Recettes d'investissement

041/274/9 –

Remboursement

avance en compte courant .....+ 400 000,00 €

040/28031/0-

Frais d'étude .....- 18 648,00 €

4818/0 -

Charges à répartir .....+ 34 500,57 €

024/0 -

Cession.....- 15 852,57 €

### Recettes de fonctionnement

002 -

Excédent de fonctionnement reporté .....- 33,00 €

Vote : unanimité

### PISCINE MUNICIPALE : TARIFS 2009

Le Conseil Municipal indique que la piscine sera ouverte du 23/5 au 20/09/09. Il fixe les tarifs pour 2009 et indique que les tarifs à vocation sociale (tarifs famille nombreuse, étudiant, demandeurs d'emploi et Rmiste du canton) ne sont pas augmentés.

Droits d'entrée	Plein tarif	Tarifs Famille Nombreuse
Moins de 3 ans	gratuit	gratuit
Jeunes- de 16 ans	1,60 €	1,00 €
À partir de 16 ans	3,00 €	2,10 €
Carte de 10 entrées (non nominative)		
Jeunes- de 16 ans	14,00 €	9,80 €
À partir de 16 ans	27,00 €	20,50 €
Carte de 20 entrées (non nominative)		
Jeunes - de 16 ans	27,00 €	19,60 €
À partir de 16 ans	50,00 €	41,00 €
Tarifs préférentiels		
étudiants (sur justificatif)	2,00 €	
Demandeurs d'emploi et RMistes du canton (sur justificatif)	0,85 €	

Entrée à partir de 17 h : 1,70 €

Tarif applicable du 23/5 au 02/07/09 et du 02 au 20/09/09, sauf mercredi et week-end.

Entrée de 11h30 à 13h30 : 1,80 € €

Aquagym : 5 € la séance, 25 € les 6 séances, 43 € les 12 séances

Ecoles de La Ferrière et de La Chapelle du Bard :

1 € l'entrée

Vote : unanimité

# L'essentiel des séances des conseils municipaux

## URBANISME - FONCIER

### AMÉNAGEMENT DU RUISSEAU BAYARD : ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée AC n° 152 d'une superficie de 1227 m<sup>2</sup>, au prix de 2 € le m<sup>2</sup>, nécessaire dans le cadre des aménagements de correction torrentielle sur le ruisseau Bayard, pour l'implantation de la plage de dépôt.

Vote : unanimité

### EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec "Bois du Dauphiné" et l'ONF afin de permettre à "Bois du Dauphiné" de réaliser une exploitation forestière sur le secteur dit "La Grand Vie" et de pouvoir y accéder par le chemin des Ayettes qui nécessite un aménagement.

Vote : unanimité

## TRAVAUX

### TRAVAUX DE CORRECTION TORRENTIELLE

Après que la commission d'appel d'offres ait analysé les offres dans le cadre de la réalisation des travaux de corrections torrentielle du ruisseau Bayard, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise CARRON pour un montant de :

- Lot 1 : 247 586,15 € HT

- Lot 2 : 147 382,48 € HT

Les travaux commenceront à la fin du mois de mai 2009 pour se terminer fin août 2009. Seules les plantations seront réalisées en octobre 2009.

Vote : unanimité

## CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

### CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'ALLEVARD ET LA VILLE DE GRENOBLE POUR LE DÉPÔT D'ŒUVRE AU MUSÉE D'ALLEVARD

Le Conseil Municipal décide d'autoriser, pour une durée de 5 ans, le dépôt à la commune d'Allevard pour le musée d'Allevard, et de ratifier les termes de la convention avec la commune de Grenoble relative au dépôt de deux sculptures de Pierre Rambaud appartenant aux collections du musée de Grenoble

Vote : unanimité

### UTILISATION DU MUR D'ESCALADE : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BRÉDA ROC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association

Bréda Roc concernant l'utilisation du mur d'escalade et adopte le règlement d'utilisation du mur d'escalade.

Vote : unanimité

## DIVERS

### CRÉATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à créer un service d'accueil de loisirs, qui accueille les enfants de 6 à 13 ans pendant toutes les vacances scolaires, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'organisation de ce service avec la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble.

Vote : unanimité

### ANIMATIONS JEUNES

Monique Hilaire, Adjointe au Maire, rappelle que les séjours avec nuitées rencontrent de plus en plus de succès, et sont très appréciés des familles, car ils allient à la fois la vie en collectivité et des activités de plein air de grande qualité.

Les familles apprécient et reconnaissent les efforts que fait la municipalité pour proposer des tarifs accessibles à tous. La Communauté de Communes "Le Grésivaudan" participe à hauteur de 3 € par jour et par enfant d'Allevard et ceux des communes anciennement CIAGE.

Les tarifs au quotient familial sont maintenus.

Nombre de places pour le 1<sup>er</sup> séjour en Ardèche réservé aux 9-12 ans : 25.

Nombre de places pour le 2<sup>e</sup> séjour en Ardèche réservé aux 13-17 ans : 20.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs pour les séjours avec nuitées dans le cadre du "Contrat Enfance Jeunesse" :

Les tarifs 2009 incluent trois tranches de quotient familial qui sont :

Tranche A : de 0000 à 1000 €

Tranche B : de 1001 à 1500 €

Tranche C : + de 1500 €

Séjour en Ardèche

- Allevard :

Tranche A : 137 € / enfant

Tranche B : 167 € / enfant

Tranche C : 200 € / enfant

- Extérieur : 450 € / enfant

- Extérieur (anciennement CIAGE) : 429 € / enfant

Sylvie Ursella indique que cette délibération prévoit un doublement du tarif payé par la famille.

En réponse, Monique Hilaire lui indique que ce tarif a été calculé en prenant en compte l'augmentation du coût de la prestation qui est passé de 360 € à 450 €.

Par ailleurs, en fonction de leur revenu ou de leur situation professionnelle les familles peuvent bénéficier des bons CAF et des aides de comité d'entreprise.

Vote : unanimité moins une abstention

(Sylvie Ursella)

### ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION D'ESCALADE

Martine Kohly, Adjointe au Maire chargée des Sports indique qu'une manifestation d'escalade (portes ouvertes et compétition) est organisée les 21 et 22 novembre à la salle "Les Pléiades".

Compte tenu du montant de la dépense, elle propose de solliciter l'aide financière du Conseil Général.

Dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône-Alpes Grésivaudan, la commune d'Allevard sollicite une subvention de 2500 € auprès du Conseil Régional.

Les dépenses sont estimées à 10820 € dont 9220 € subventionnables.

Plan de financement :

- Région dans le cadre du CPRA Grésivaudan : 23 % - 2500 €

- Autre : Conseil Général : 11 % - 1200 €

Buvette et sponsors : 21 % - 2300 €

- Autofinancement : 45 % - 4820 €

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général de l'Isère concernant l'organisation d'une manifestation d'escalade.

Il valide cette proposition et charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Vote : unanimité

### TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES

Le Conseil municipal autorise la commune d'Allevard à recourir à la télétransmission et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Préfecture de l'Isère pour une mise en place à compter du 01/06/09 de la télétransmission des actes simples tels que les décisions, les arrêtés, la convention et les délibérations, afin de participer à l'effort d'une modernisation administrative.

Vote : unanimité

### MÉDAILLE DE LA VILLE

Le Conseil municipal adopte la décision de remettre la médaille de la ville à André Vallini.

Vote : unanimité



### “Aimons Allevard”

#### Sérieux et sérénité

Le charme de notre opposition réside dans son extrême diversité et dans l'incohérence de ses positions.

Par exemple, après avoir voté en bloc, avec la majorité, la stabilité de nos taux d'imposition pour 2009, l'opposition s'est dispersée dans les arguments pour ne pas voter le budget. Mal à l'aise pour critiquer une gestion ouverte (vie des commissions extra-municipales, adhésion à l'intercommunalité du Grésivaudan), des équipements attendus (salle des fêtes, aménagement du collège), des investissements nécessaires (pour soutenir l'économie thermique et de sports d'hiver), l'opposition ne se retrouve unanime que sur un point: il faut critiquer le passé et faire peur en parlant de la dette.

Voilà la belle affaire!

Qui sera surpris d'une dette résultant de l'achat par la commune de l'établissement thermal et des remontées mécaniques?

Qui regrettera l'investissement réalisé dans tous nos hameaux, l'aménagement de l'avenue des Bains, l'achat de l'ancien collège, la réalisation de la salle "Les Pléiades", la crèche et halte-garderie, l'extension de La Ramée ou le nouveau centre de secours, auxquels la commune a contribué?

Ce qui importe, c'est d'abord l'avenir (cantine, musée, espace jeune, Le Collet, thermal) avec sérieux et sérénité.

Nous n'avons pas augmenté les impôts en 2009, n'est-ce pas l'écriture d'une évidence: nos finances, malgré la crise, nous permettent d'avancer.

L'équipe "Aimons Allevard"

**Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevarain".**

### “Allevard Action Citoyenne”

#### Des questions et des propositions

L'organisation de séjours pour les jeunes pendant les vacances d'été est une excellente mesure. Mais pourquoi le prix payé par les familles a-t-il doublé? Cette augmentation en période de crise ne nous semble pas opportune. Selon quels critères les subventions aux associations sont-elles attribuées? En l'absence de réponse alors que nous avons à plusieurs reprises interrogé le Conseil Municipal à ce sujet, nous avons décidé de nous abstenir lors des attributions de subventions. Nous considérons en effet que la vie associative mérite bien que son financement s'appuie sur une logique rigoureuse et lisible pour tous.

Nous avons demandé une évaluation de la qualité de l'air dans les locaux de la halte-garderie, (émanations de polluants). Où en-est-on? L'environnement est une préoccupation constante pour nous, allant bien au-delà des discours.

Lors du Conseil Municipal d'avril, afin d'aider les Allevarains touchés par la crise, nous avons fait les 3 propositions suivantes:

1) Tarification de la restauration scolaire en fonction des revenus des familles avec un prix plancher à 1 € pour les familles les plus en difficulté.

2) Attribution d'une allocation de rentrée scolaire pour les familles les plus durement touchées par la crise.

3) Attribution d'une bourse pour les enfants qui souhaiteraient participer aux activités sportives ou culturelles du canton et dont les ressources des parents seraient trop justes pour le permettre.

Nous souhaitons que ces propositions soient examinées par le Conseil Communal d'Action Sociale.

L'équipe "Allevard Action Citoyenne"

1



2



# Zoom sur les travaux

## 1. La Ramée

Les travaux d'extension sont terminés. Le transfert du mobilier est en cours. Le transfert des résidents du bâtiment actuel s'effectuera courant juin. Lorsque les résidents seront installés dans la nouvelle extension, l'ancien bâtiment rentrera en travaux durant une année afin d'assurer la mise en conformité et la médicalisation.

## 2. Le futur collège

Les travaux des réseaux extérieurs sont terminés. La peinture s'achève au niveau deux des bâtiments. La pose des faux plafonds et de la peinture est en cours. Un parvis extérieur se construit pour les cycles. Les ouvriers mettent en place la toiture végétalisée.

La commune et le Syndicat Intercommunal du Collège débutent les travaux d'aménagements routiers aux abords du collège début juin pour un achèvement prévu courant août : mise en place d'un carrefour avec feux tricolores, construction de deux parkings, un pour les autocars, un pour les automobiles.

Ces travaux nécessiteront la mise en place sur le boulevard Jules Ferry d'une circulation en alternance. Le quartier de La Retourdière restera accessible aux véhicules.

Montant total des travaux des abords : 620 000 euros

## 3. Les Pléiades

La construction est terminée et la réception des travaux effectuée. La levée des réserves est en cours. La Commission de sécurité est

5



6







3

passée le 25 mai et un arrêté provisoire d'ouverture a été pris par le Maire dans l'attente de l'autorisation officielle d'ouverture donnée par les services de la Préfecture.

#### 4. Travaux de corrections torrentielles

Les travaux de corrections torrentielles des ruisseaux Bayard débutent en juin.

Le parking du nouveau collège se trouvant dans ce périmètre, cette mise en conformité est obligatoire et permettra de modifier la zone de non-construction actuelle en zone de construction. Montant des travaux des abords: 480 000 euros

#### 5. La piste BMX du Bout du Monde

La piste BMX a bénéficié d'un nouveau revêtement de finition avec des aménagements.

#### 6. Renforcement réseau moyenne tension

La Régie municipale d'électricité, ESBD, a remplacé un câble moyenne tension, rue du 8 mai, afin de renforcer le réseau de moyenne tension.

#### 7. Remplacement de la passerelle place de Verdun

Courant juin débutent les travaux pour le remplacement total de la passerelle reliant la place de Verdun à l'avenue de Savoie. Montant des travaux: 55 000 euros

#### 8. Piscine municipale

Avant son ouverture une maintenance annuelle a été réalisée. De plus, les services techniques de la ville ont entièrement rénové la pataugeoire, installé un carrelage anti-dérapant dans les toilettes et les douches, les mains courantes du bassin moyen ont été refaites, un carrelage a été posé dans les pédiluves, la terrasse du snack a été agrandie.



8

# L'ADMR du pays d'Allevard : l'association du Service à domicile

Que ce soit à destination des familles, des personnes âgées, handicapées ou de ceux qui rencontrent des difficultés temporaires pour assumer les tâches de la vie quotidienne, l'ADMR du pays d'Allevard, qui compte à ce jour 35 salariées et une dizaine de bénévoles, est présente pour accomplir des services à la personne.

### Quand et comment faire appel aux services de l'ADMR ?

#### Service famille

Le service "famille" est assuré par une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale, diplômée, qui intervient pour assurer les tâches de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, assistance pour s'occuper des enfants...

#### Quand faire appel à ce service ?

- Vous attendez un enfant, des jumeaux...
- Vous êtes un parent seul pour tout assumer
- Vous êtes fatigué, accidenté, malade
- Vous avez un enfant malade, il faut s'occuper des autres

#### Conditions financières :

Les tarifs sont établis par la CAF en fonction du quotient familial.

La responsable bénévole viendra chez vous pour compléter un dossier.

#### Qui contacter ?

Éliane Miazzolo ☎ 04 76 13 50 82

#### Service portage des repas

Un portage de repas est organisé 7 jours sur 7. Ils sont livrés à domicile en liaison froide par les aides à domicile. Ce service fonctionne en partenariat avec un traiteur.

#### Quand faire appel à ce service ?

- Vous rencontrez des difficultés dans la préparation des repas, même temporairement.



#### Conditions financières :

9,70 € = repas de midi + potage pour le soir

#### Qui contacter :

Aline Darbono ☎ 04 76 45 83 02

#### Service personnes âgées

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées ou handicapées un travail matériel, moral et social qui contribue à leur maintien à domicile.

#### Quand faire appel à ce service ?

- Lorsqu'une personne âgée commence à perdre son autonomie.
- Lorsque dans une famille un "coup de main" occasionnel est nécessaire mais sans l'intervention de la Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale.

#### Conditions financières :

Une aide peut être accordée par les caisses de retraite ou le Conseil Général en fonction des ressources de la personne et suivant l'état de dépendance. L'ADMR vous guidera dans ces démarches.

#### Qui contacter :

Gilbert Moncenis ☎ 04 76 97 52 78  
Catherine Collin (responsable planning)  
☎ 04 76 13 50 83

#### Contact

ADMR  
Présidente : Christine Rousset  
16, boulevard Jules Ferry à Allevard  
☎ 04 76 13 50 83  
Le bureau est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h30 à 11h.

Swan



## État-civil

### NAISSANCES

- Toni, Bernard, Léonzo Battistella..... 7/03
- Noa Castex ..... 9/03
- Tom, Hugo Varquet..... 10/03
- Yanis El Badaoui..... 15/03
- Amaury, Pierre, Raphaël Gutier ..... 19/03
- Lola, Marie, Jocelyne Menduni..... 22/03
- William, Camille Coyret--Cheveud'or..... 4/04
- Zoé Moser..... 8/04
- Anna, Eva Roche..... 16/04
- Enzo Ribas..... 16/04
- Raphaël, Antoine, Lucas Spiegelberger ..... 6/05

### MARIAGES

- Patricia Venuto et Laétita, Gisèle, Dominique Thoma..... 9/05
- David Grindler et Amélie Gaillard ..... 22/05

### décès

- Patrick, Raymond Levêque..... 19/02
- Ginette, Mathilde Delhays veuve Vramont..... 22/02
- Ahmed ben Abdesslam Harras..... 28/02
- Joseph, Manuel Paturel ..... 6/03
- Paul, Adrien Gavet..... 8/03
- Raymond, Arthur Neyroud ..... 10/03
- Pierre Gritti..... 25/03
- Rita Miotti épouse Giacomini ..... 25/03
- Lucien, Roméo Garatti ..... 26/03
- Nicolas Cardin ..... 5/04
- Vénérande Cassetari veuve Bosch ..... 9/04

## La commune d'Allevard classée touristique pour 5 ans

Sollicitée par le Conseil Municipal, la Préfecture de l'Isère a dénommé Allevard-les-Bains "Commune touristique" pour une durée de 5 ans. Cette reconnaissance administrative permet à la municipalité de recevoir une dotation touristique d'un montant de 400 000 euros versés par l'État garantissant ainsi ses recettes de fonctionnement.

## Petites annonces

- Loue meublé tourisme à Saint-Pierre d'Allevard. À 20 minutes du Collet d'Allevard et des pistes. 30 m<sup>2</sup> chambre + cuisine + sdb, refait à neuf. Jardin (accès direct et de plain-pied, barbecue) avec vue sur le lac du Flumet ☎ 04 76 45 09 05.
- Lycéenne d'Allevard, classe de première, cherche un covoiturage pour une correspondance à la gare de Pontcharra à 7h15 pour Chambéry à la rentrée de septembre 2009 et pour l'année scolaire 2009/2010. Participation financière ☎ 06 16 56 61 79.



## Le refuge communal de la Pierre du Carre

Situé à 1750 mètres d'altitude et à une heure de marche du parking du Super Collet, le refuge communal de la Pierre du Carre est tenu par Nelly et Olivier, du 15 juin au 15 septembre. Entouré d'un paysage somptueux s'ouvrant sur le petit et le Grand Charnier, la vallée du Veyton et la Chartreuse, ces deux passionnés de la montagne vous hébergeront pour une ou plusieurs nuits ou vous accueilleront le temps d'un repas (à noter que tous les plats sont confectionnés "maison", même le pain !). Dépaysement garanti. ☎ 06 61 16 97 31 ou 06 80 27 35 45. Réservation conseillée.



# TECHNIMAT



**Déperditions thermiques, surcoût de chauffage,  
protection de l'environnement :**

TECHNIMAT vous propose des solutions d'isolations techniques, sérieuses et performantes

TECHNIMAT, Chemin de la Touvière - Allevard-les-Bains - Tél. : 04 76 45 09 27  
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h - Le samedi, de 8h à 12h



Agence immobilière **CARREFOUR de l'HABITAT**

[www.carrefourhabitat.com](http://www.carrefourhabitat.com)

contact@carrefourhabitat.com

**Toutes transactions  
Estimations gratuites**

Appartement, maison, terrain, grange, parcelle et bien divisibles...

**Christèle BADIN** ☎ **06 81 43 14 97**



# Allevard Optique

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE !

- **Conseils** en matière de lunetterie, lentilles et appareils auditifs
- **Dépistage auditif gratuit** sur rendez-vous
- **Une large gamme de produits fabriqués en France** : choix de vos montures optiques parmi plus de 700 modèles, mais aussi de vos lunettes solaires, lentilles et produits d'entretien
- **Une large gamme de services** : façonnage de vos verres directement dans l'atelier du magasin, réglage, entretien, réparation et nettoyage de vos lunettes

**2<sup>e</sup> PAIRE OFFERTE\* • TIERS PAYANT • ENTRETIEN GRATUIT ET RÉVISION OFFERTE**

\* voir conditions en magasin

**ALLEVARD OPTIQUE - AUDIMAX** Correction Auditive

2, rue Docteur Mansord - 38580 Allevard les Bains

☎ 04 76 71 24 43

Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Site web : [www.allevard-optique.fr](http://www.allevard-optique.fr)

courriel : [allevard-optique@wanadoo.fr](mailto:allevard-optique@wanadoo.fr)

